Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 056-215600651-20251216-DELIB_2025_30-DE

MAIRIE
DE
GOURHEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
08/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	12
Présents :	07
Votants :	08

Délibération n° 2025-30

Objet

DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION F.N.A.T.H

Pour :	04
Contre :	03
Abstention :	01

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le Conseil Municipal de la commune de GOURHEL, dûment convoqué le 8 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur ARGENTIN Kévin, Maire.

Conseillers présents :
ARGENTIN Kévin - ANNIC Marianne - LECORGNE Emilie - LELEVÉ Guillaume - LE BOT Mickaël - LE ROCH Delphine - RAFFRAY Alexandra

Conseillers absents excusés :
CHEREL Bruno - CORNUEL Laurence - GUILLAUME Jean-Marc - KERLEAU Marie-Thérèse - PICOU Sébastien (pouvoir à LELEVÉ Guillaume)

Conseillers absents :

Secrétaire de séance : ANNIC Marianne

Monsieur ARGENTIN informe le conseil municipal avoir reçu une demande de subvention de l'association F.N.A.T.H (Association des accidentés de la Vie) du secteur de Ploërmel.

La demande est de 100 € pour l'année 2026.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DÉCIDE d'accorder à l'association F.N.A.T.H une subvention d'un montant de 50€.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Kévin ARGENTIN

MAIRIE de GOURHEL

La secrétaire de séance,
ANNIC Marianne